

« Eco-rénovons Paris » : candidatures ouvertes pour 2018

Lancé en 2016 par la Ville de Paris, le plan « Eco-rénovons Paris » a pour objectif d’accompagner les projets de rénovation énergétique de 1.000 immeubles en 5 ans. L’appel à projets est ouvert pour l’année 2018.

Dans le cadre du Plan climat énergie territorial de la Ville de Paris, Anne Hidalgo a lancé en 2016 le dispositif « Eco-rénovons Paris : objectif 1.000 immeubles ». Cette initiative, qui constitue la plus grande opération de rénovation thermique de logements privés en France, permet d’accélérer la rénovation énergétique et environnementale des immeubles d’habitation parisiens sur l’ensemble de son territoire. D’une durée de 5 ans, ce plan complète ainsi le travail déjà entamé par la Ville, consistant à rénover 5000 logements sociaux par an pendant la mandature.

L’initiative est inédite dans une capitale européenne. Elle permet aux propriétaires de bénéficier d’un accompagnement gratuit et personnalisé dans l’élaboration de leur projet d’éco-rénovation, ainsi que des aides financières qui allègent le coût de ces travaux. En 2016, c’est 347 bâtiments qui ont été recrutés pour bénéficier du dispositif, et 586 en 2017. Au total, ce sont 26 000 logements qui sont concernés par ces travaux.

La Ville de Paris lance aujourd’hui le nouvel appel à candidatures pour les copropriétaires parisiens qui ont jusqu’en juin 2018 pour déposer leur dossier sur la plateforme : www.ecorenovonsparis.fr

Pour Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l’environnement et du climat : *« ce dispositif, clef de voute de l’action parisienne pour la rénovation énergétique des logements, a ce double bénéfice d’alléger les factures d’énergie des Parisiens, réduisant ainsi la précarité énergétique et de diminuer les consommations d’énergie, action primordiale dans la lutte contre le changement climatique. »*

Pour Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris, chargé du logement et de l’hébergement d’urgence : *« Eco-rénovons Paris, en permettant aux propriétaires de s’engager dans une démarche ambitieuse de rénovation énergétique, à la fois nourrit l’activité parisienne du bâtiment et permet des économies d’énergie pour tous sur le long terme »*

Plus d’infos sur le lien : www.apc-paris.com.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr